

Zeitschrift: Der Filmberater
Herausgeber: Schweizerischer katholischer Volksverein
Band: 22 (1962)
Heft: 11

Artikel: Ligue romande du cinéma
Autor: Serra, L. / Serra, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-964754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cinéma permet de toucher des milieux inabordables autrement. Et surtout nous voudrions par le cinéma revenir à un état d'âme, à une attitude, qui était celle de nos pères, devant la nature et les œuvres d'art, et que le biographe de saint Bonaventure caractérise ainsi :

« Il voyait en toute belle créature la parfaite Beauté de Dieu. C'était comme des pas qui le conduisaient vers le Bien-aimé. C'était comme une échelle pour le rejoindre à chaque occasion, Lui, le totalement désirable. C'était comme une dégustation de la Source qui enflammait son amour. »

F. Boillat, aumônier général
de l'Action Catholique de Suisse romande

Ligue romande du cinéma

Au mois de juillet 1959, lors des Rencontres culturelles de Montanay à Lyon, nous nous retrouvâmes quelques Suisses romands, parmi lesquels le Chanoine Boillat, aumônier général de l'Action Catholique Romande. Comme nous lui faisons part du peu d'empressement des catholiques romands à s'occuper sérieusement du cinéma, en lançant, comme cela se fait en France depuis plus de quinze ans des ciné-clubs, afin de permettre aux jeunes et aux adultes de comprendre toujours mieux le langage cinématographique, le Chanoine Boillat nous fit remarquer qu'il existait depuis quelques deux ou trois ans un service de l'A-C pour le cinéma ; mais jusqu'alors il avait été très difficile de démarrer vraiment, faute de laïcs décidés à s'occuper d'une telle tâche.

Au mois de septembre, nous fûmes convoqués à une rencontre à Lausanne, afin de prendre contact avec les personnes s'occupant déjà de la Ligue Romande. Etaient représentés, les aumôniers des différents cantons, l'aumônier de la Ligue Romande, le président de la Ligue et quelques laïcs de Vaud, Fribourg et Valais. Il fut décidé d'organiser durant l'hiver 1959—1960, trois week-ends de formation cinématographique à l'adresse de futurs responsables de ciné-clubs.

A cette époque déjà, nous étions quelques-uns à penser que, notre action devant surtout tendre à atteindre les jeunes et à leur donner une ouverture au cinéma qui ne fut pas universitaire, il était nécessaire pour donner cette optique aux futurs animateurs, que nous nous adressions à un organisme expérimenté. Or, n'en connaissant pas en Suisse, il fallait se tourner vers la France. A l'occasion d'un stage de la Fédération Loisirs et Culture Cinématographiques (FLECC), nous avons pu nous rendre compte, combien les responsables de cet organisme formaient équipe, et ce qui était important pour nous, combien ils étaient animés du désir de donner aux jeunes une compréhension humaine du cinéma. Et ceci n'était pas pour nous étonner puisque les deux membres fondateurs de cette fédération étaient d'anciens dirigeants de la J.O.C.

Les contacts furent pris avec la FLECC, et en novembre 1959, nous organisons notre 1^{er} week-end, consacré à la naissance d'un film. Les animateurs furent Marcel Roy, secrétaire général de la FLECC, et Pierre Loubière, responsable de l'initiation cinématographique dans le cadre de la FLECC. Nous eûmes l'occasion de voir et de discuter les films suivants : Goëmons de Yanick Bellon, et Routes Barrées de Jean Collet, deux courts métrages, le dernier étant consacré à certaine expérience de la J.A.C. française. Comme longs métrages, nous eûmes : Le voleur de bicyclettes de de Sica, et Tragédie de la Mine de Pabst. Participaient à cette rencontre quelques 50 prêtres et laïcs, ceux-ci étant la majorité.

En janvier 1960 : 2^e week-end, consacré à l'Image et à la Bande sonore, où nous retrouvions Pierre Loubière de la FLECC, mais où Marcel Roy était remplacé par Gilbert Salachas, rédacteur en chef de Télé-Ciné, revue cinématographique, où sont analysés, sous forme de fiches, trois ou quatre films importants par numéro ; ces fiches permettant aux futurs animateurs d'avoir une base solide pour préparer la présentation et la discussion d'un film.

Les films présentés furent : Le Tonnelier de Rouquier, et Corral de Colin Low, deux courts métrages et trois longs métrages : Huit heures de Sursis de Carol Reed, Alexandre Newski d'Eisenstein et Casque d'Or de Jacques Becker.

Pour le 3^e week-end, consacré au montage et aux perspectives d'une éducation cinématographique en Suisse romande dans le cadre de la Ligue, Gilbert Salachas était toujours là, accompagné cette fois par Gérard Maroncle qui est l'âme de la FLECC. Nous vîmes à nouveau deux courts métrages : Gare de Lyon de Pierre Acot-Mirande, film tourné, réalisé et joué par les gars de la FLECC, sur un scénario de Gilbert Salachas, et Rythme de la Ville.

Les longs métrages étaient : A nous la liberté de René Clair, et La ville abandonnée de William Wellmann.

Il est à signaler que tous les films présentés durant ces trois week-ends de formation cinématographique, nous furent apportés par la FLECC, la Chambre suisse du cinéma, ayant eu l'amabilité, au vu du but poursuivi, de nous donner l'autorisation d'importer ces films.

Quelles furent les conclusions à tirer après ces trois rencontres ?

1. Il existait en Suisse romande des laïcs soucieux de donner aux autres le goût d'une culture cinématographique ; c'était une joie, parce que nous savions alors que nous pourrions aller de l'avant.
2. Parce que nous nous étions rencontrés sur un domaine qui nous passionnait, des liens d'amitié se créèrent et, sur l'exemple que nous avait donné la FLECC, l'esprit d'équipe se faisait jour.
3. Le cinéma culturel étant le point de rencontre de diverses opinions, il découlait de ces week-ends, qu'un travail enrichissant et valable ne pouvait se faire que si nous formions vraiment une équipe de responsables. Il

devenait illusoire que la responsabilité d'une telle entreprise ne repose que sur une seule personne, et de même il fallait à tout prix que tous ces efforts individuels (qui existaient déjà) se concrétisent en un effort collectif, afin de faire un travail utile.

Ces conclusions arrêtées, il était urgent qu'avant d'aller plus avant, nous établissions quelque structure de la Ligue. Jusqu'alors, celle-ci était formée presque exclusivement d'un aumônier : M. l'abbé Bitschy, qui ne pouvait être présent partout à la fois, et d'un président M. Emile Gardaz, qui occupé de plus en plus par sa profession ne pouvait se donner comme il l'aurait souhaité à cette tâche. Une 1^{ère} réunion eut lieu à Lausanne en mai 1960, à laquelle assistaient, en plus de l'aumônier romand, le chanoine Boillat, J. Ch. Kempf, président du Bureau romand de l'A-C., les aumôniers cantonaux existants et des laïcs de la plupart des cantons. Rien de positif ne sortit de cette réunion, et nous nous retrouvions dans la même situation qu'en septembre 1959. Or il fallait absolument qu'une équipe naisse, car nous avions décidé d'organiser en août 1960, un stage de trois jours à Lausanne, et il était nécessaire que la Ligue soit quelque peu structurée pour que ce stage soit organisé d'une manière satisfaisante. En juin, nous fûmes convoqués par le Chanoine Boillat, et heureusement cette réunion porta ses fruits. L'aumônier en charge fut confirmé dans ses fonctions, le président, Emile Gardaz, ayant donné sa démission, fut remplacé, et ce qui était le plus important, c'est que chaque canton délégua au Romand deux responsables, ce qui nous donnait une équipe de douze membres (le Jura bernois étant « annexé » à la Suisse romande).

L'équipe étant formée, nous pouvions songer au 1^{er} stage Romand de la Ligue, que nous allions organiser au moins d'août au collège Champittet à Lausanne. Il fallait trouver, si ce n'est un thème, du moins de quoi donner aux participants un goût toujours plus grand du cinéma. Nous pensâmes alors, que cette équipe étant formée, nous pourrions, comme but de ce 1^{er} stage étudier trois films de longs métrages, que nous ferions circuler ensuite en Suisse romande ; les participants au stage, devenant alors les animateurs dans leur ville ou village respectifs. Sachant que pour présenter honnêtement un film, il est nécessaire de l'avoir vu au moins deux fois, nous décidâmes que durant ce stage le film serait présenté le matin, suivi immédiatement du visionnement, qu'ensuite nous nous répartirions en carrefours séparés pour en discuter. Après une deuxième vision du film nous pourrions passer à la mise en commun de nos différents points de vue.

C'est dans cette optique que le stage fut préparé ; les films furent réservés auprès de la FLECC. A ce moment nous nous rendîmes compte qu'il nous serait impossible de garder ces films en Suisse, ou tout au moins, de les faire revenir ici pour quelques mois, ignorants que nous étions alors des formalités à remplir et du statut complexe du 16 mm.

Il n'était pas question, malgré ces difficultés de dernière heure, de revenir en arrière, et les 20, 21 et 22 août 1960, nous accueillîmes quelque cent participants à Lausanne pour ce 1^{er} stage de la Ligue romande du cinéma. Les

animateurs étaient Marcel Roy et Gérard Marroncle. Malgré la fatigue de ces trois jours, le programme ne laissant que peu de moments de détente, malgré les accroc matériels inhérents à tout stage, le succès fut complet, et les participants se quittèrent en se donnant rendez-vous pour 1961.

Le stage nous ayant fait nous mieux connaître, il devenait nécessaire de préciser les buts de la Ligue romande du cinéma ; mais l'euphorie et le travail nécessité par ce 1^{er} stage ayant quelque peu brouillé les esprits, nous nous retrouvâmes en 1961 sans avoir fait de gros progrès. Nous désirions cependant mettre sur pied un circuit de films en Suisse romande. Nous pensions à cette époque le faire avec des films venant de France, et là était la difficulté. Nous pensions que pour faire quelque chose de valable, il était nécessaire qu'au départ, nous choissions pour tous les cantons un programme commun. Un film ou plusieurs seraient introduits en Suisse, les responsables cantonaux visionneraient ensemble le film, en discuteraient, et après, seraient à même de le programmer dans leur canton respectif. Il sembla à un moment donné que cela pouvait se faire, mais il fallut bientôt déchanter, la personne qui nous avait parlé d'une importation régulière de films n'ayant plus donné signe de vie. Les mois passaient, et il fallut songer au 2^e stage. Comme il n'était plus question de répéter ce qui avait été fait l'an passé, il fut décidé de garder malgré tout, les carrefours séparés dans lesquels les participants se retrouvent par âge et sont moins nombreux : environ quinze personnes par carrefours. Mais au lieu de ne voir qu'un film par jour, nous en verrions deux, et le stage ne durerait que deux jours. Par contre les responsables cantonaux consacraient une troisième journée à une étude plus approfondie d'un film, et étudieraient à partir de ce film les différentes manières de présenter un film (cela varie suivant le public auquel l'on s'adresse) et de mener la discussion. Le stage fut à nouveau fixé au mois d'août, mais la responsabilité de l'organisation revint cette fois-ci au Valais, avec Sion comme lieu de rencontre.

Au cours de ce 2^e stage plus de cent participants, venus de toute la Suisse romande, se retrouvèrent à Sion, avec Marcel Roy et Pierre Loubière comme animateurs, les films étant à nouveau importés par eux.

La 1^{ère} journée fut consacrée à l'étude de : La mort d'un cycliste de Bardem, et de Viva Zapata de Kazan. La soirée fut consacrée au cinéma d'animation que nous présenta un cinéaste de Lausanne, M. Ernest Ansorge, qui a réalisé déjà, avec les faibles moyens dont il dispose, quelques films de poupées, et qui espère bien un jour pouvoir en réaliser de plus importants. Il est à signaler, que malgré la fatigue de la journée, tous les participants prirent un réel plaisir à écouter l'exposé et à voir les exemples choisis par le conférencier, ignorants qu'ils étaient pour la plupart du domaine immense que représente le cinéma d'animation. Le 2^e jour, furent étudiés Le Jour où la Terre s'arrêta de Robert Wise, et Pather Panchali de Satyajit Ray.

Le lundi, les responsables se retrouvèrent autour de Marcel Roy et Pierre Loubière pour étudier en détail Alexandre Newski, tandis que les prêtres et

religieuses passèrent cette journée à écouter et discuter les exposés que leur fit le chanoine Vogel de St-Maurice, sur la place du prêtre dans l'action culturelle cinématographique et sur les cotes morales et la censure.

Comme pour le 1er stage, nous nous quittâmes en nous donnant rendez-vous à l'an prochain.

Il s'agit maintenant de revenir quelques semaines en arrière, afin de signaler que durant ce temps-là, le Romand s'était rendu compte qu'il y avait en Suisse à l'heure actuelle quelques films valables en 16 mm, films qui pourraient servir à cette expérience que nous désirions tenter en Suisse romande. Du point de vue culturel le but du circuit a déjà été esquissé : possibilité pour les responsables de visionner le film ensemble et d'en discuter. D'autres avantages sont à considérer : les avantages financiers. En effet, un handicap sérieux dans le développement des ciné-clubs réside dans le coût des séances ; or, l'organisation d'un circuit nous permet de réduire les frais de celles-ci par l'abaissement de la location du film. D'autre part, nous pouvons espérer obtenir un jour, de la part des distributeurs un plus grand choix de films de valeur en 16 mm.

Au terme de cet exposé historique de la Ligue romande, il convient de jeter quelques réflexions sur l'esprit qui anime cette Ligue.

L'organisation du travail donnant des loisirs de plus en plus nombreux et le cinéma ayant une place importante dans les loisirs (de nombreuses enquêtes faites à ce sujet en sont la preuve), il est urgent de reconnaître l'importance du cinéma dans notre civilisation : s'il exerce une influence, il est aussi un reflet. D'autre part, un certain nombre d'œuvres nous permettent de dire que le cinéma n'est plus un spectacle de foire, mais que grâce à des réalisateurs de talent, il est devenu l'art le plus important de notre époque. Il touche à tous les problèmes : esthétiques, sociaux et moraux, et les rend sensibles aux hommes, quelle que soit leur race ou leur pays, grâce au langage universel des images. Il semble cependant que le spectateur cinématographique ait trop souvent une attitude infantile à l'égard de cet art, que trop souvent la vedette, le dépaysement produit par le scénario, l'empêchent de prendre contact avec l'œuvre réelle. L'important : le point de vue du réalisateur, lui échappe donc au profit d'intérêts secondaires. Le spectateur moyen est trop souvent sans défense, parce que sans critère de jugement devant des œuvres malhonnêtes, malsaines ou vulgaires. Outre qu'il perd son temps et s'abrutit en voyant de mauvais films, il encourage (les recettes étant le seul critère valable pour les producteurs) la production de films semblables, et de ce fait est responsable de leur influence sur les futurs spectateurs (combien de fois n'avons-nous pas entendu le fameux leit-motiv : nous savons ce qu'aiment les spectateurs...).

Les spectateurs inconscients sont la source du mauvais cinéma. Nous voulons donc essayer d'éveiller (par les ciné-clubs, la critique, les séances d'information) l'intérêt du public pour le bon cinéma. Il faut que les réalisateurs qui ont quelque chose de valable à dire au moyen de la pellicule puissent le dire et il faut que le public puisse le comprendre ; car fond et forme sont indis-

solubles : « Rien ne peut être dit qui n'ait trouvé sa forme » (A. Bazin). Le jour où le spectateur de cinéma ne sera plus aliéné par l'image, mais se comportera en homme adulte et libre, il n'y aura plus de mauvais films. C'est le but vers lequel nous tendons.

L. et M. Serra

Rapports des Ligues cantonales

Rapport de Fribourg

Au moment où nous avons lancé notre première organisation à Estavayer : le forum interinstituts, l'un ou l'autre éducateur avait déjà introduit le cinéma dans les programmes d'études. Au chef-lieu de la Broye, le directeur de l'Ecole secondaire, M. Robert Loup, présentait des documentaires à ses élèves, chaque samedi, en 1948 déjà. A Fribourg, le Père de Miscault, directeur du collège Saint Jean, donnait des causeries sur le cinéma, commentait des films dans des écoles supérieures, écrivait des articles dans *La Liberté*. Mais ce n'étaient là que des initiatives isolées. On était encore loin d'une généralisation, surtout dans la catégorie des longs métrages. Sous l'impulsion de la Ligue catholique romande, constituée en été 1959, nous avons d'abord créé, entre les quatre instituts d'Estavayer, un ciné-forum auquel les directeurs ont spontanément donné leur adhésion. Deux fois par trimestre, 600 jeunes gens et jeunes filles voient un film de notre choix. Nous avons commencé modestement avec « Le détective du bon Dieu », dont l'humour n'a pas passé facilement la rampe, puis la qualité s'est hissée à un haut niveau avec « Voleur de bicyclettes », « Un condamné à mort s'est échappé », « Le Dialogue des carmélites », etc. Nous avons la bonne fortune d'établir un programme à la fois intéressant et varié grâce à l'entente réalisée avec la direction du Casino. La veille des projections, le corps enseignant visionne le film et en fait un commentaire qui orientera les séances réservées aux étudiants. Ces séances commencent par un cours d'initiation au langage cinématographique. Durée : un quart d'heure. Suit une brève présentation du film, où l'attention est dirigée sur le réalisateur, le scénario, le fond et la forme. La discussion a lieu généralement les jours suivants. Nous avons acquis la certitude qu'elle est alors beaucoup plus profitable.

Tout en maintenant le ciné-forum en 35 m/m à Estavayer, nous avons entrepris, en automne 1961, un circuit de films en 16 m/m dans le canton de Fribourg. Nous suivions en cela les autres cantons romands groupés dans la Ligue catholique du cinéma, sous la présidence de M. Serra. L'organisation de trois week-ends et de deux stages animés par la FLECC, de Paris, devait engager les responsables à l'action dans leurs différents milieux.

Il nous fut aisé, dans le canton de Fribourg, d'organiser un premier circuit dans les écoles secondaires, les directeurs se déclarant enchantés de donner à leurs élèves une telle occasion de s'initier au cinéma. En novembre, nous avons été invités, M. Jean-Pierre Loup, professeur, et moi-même, à présenter le problème du cinéma aux maîtres fribourgeois des cours complémentaires et agricoles, à Romont. Un mois plus tard, deux cents élèves broyards assistaient à Estavayer au film « Vivre en paix ». Quelques paroisses de la campagne — celles de Domdidier, Farvagny et Murist —, l'Ecole normale des instituteurs et le Collège Saint Michel, groupés autour de M. Michel Bavaud, professeur, puis le Séminaire diocésain, se sont aussi intégrés au mouvement. Cet hiver, le circuit s'est encore étendu à la Gruyère, grâce à une équipe dynamique d'éducateurs bullois dirigée par M. Max Ducarroz. Nous avons eu, les uns et les autres, la bonne fortune de commencer nos tournées par « Vivre en paix », un film dont le message de fraternité a profondément ému tous les publics.